

Compte-rendu du deuxième conseil d'école de l'année scolaire 2017-2018

Présents : Mme Fabre, Mme Mottet, Mr Cayla, Mr Papais, Mr Jacquart, Mme Tournadre, Mr Dufour, Mme Bapt, Mme Andraud, Mme Maziou.

– Rentrée prochaine : changement de rythmes scolaires et périscolaires

Suite aux résultats du sondage effectué par la Mairie, les horaires de classe pour la rentrée 2018 seront : 8h30 -12h / 14h-16h30 (lundi, mardi, jeudi, vendredi)

Les APC seront les lundis et jeudis de 13h30 à 14h.

Une garderie sera payante de 16h30 à 17h30 les jours de classe et le mercredi matin de 8h30 à 12h30.

●■■■■■■■■■ Activités réalisées au deuxième trimestre

- 14 novembre : visite médicale des 8 GS par le médecin scolaire
- 21 novembre : participation au cross organisé par l'USEP pour les GS, CP, CE, CM à Riom-ès-Montagnes : bons résultats
- 8 décembre : spectacle organisé par la Communauté de Communes à Neussargues pour les CE1 CE2
- 15 décembre: spectacle de Noël « Le pays de Noël » de la compagnie Léz'arts vivants financé par l'Amicale Laïque, avec les écoles de Lugarde, Chalinargues et Marcenat : 150 élèves
- 20 décembre : première manche du rallye-maths des CM au Collège avec les 6ème
- 21 décembre : Cinéma (une séance pour les TPS PS MS GS CP le matin avec Myrtille et la lettre au Père Noël et une séance pour les CE CM avec le Géant de fer l'après-midi) financé par l'Amicale laïque.
- 22 décembre : Passage du Père Noël dans les classes et boum de fin d'année suivie d'un goûter organisé par l'Amicale laïque .
- Nouvel personne à l'école en service civique : Valentin Flagel (aide BCD, récréations...)
- 9 janvier : Passage de l'agrément ski au Lioran : merci aux 2 parents agréés
- Rentrée du 26 février : L'effectif de l'école sera de 86 élèves (1 enfant en maternelle radié)

Projets du 3ème trimestre :

- 25 janvier : regroupement lutte pour les CE CM à Riom-ès-Montagnes au dojo
- des séances de ski pour les élèves de maternelle et de CE1 CE2 sont envisagées selon la météo.
- du 5 au 9 février : accueil de deux stagiaires de 3ème
- 13 mars : Venue du photographe : séance organisée par l'association scolaire sportive.
- 19 mars : spectacle de magie pour les élèves de CM à l'Hôpital de Condat.
- 25 mai : rugby CE CM
- 29 mai : Cluedo pour maternelle et CP à Riom-ès-Montagnes
- du 7 au 14 juin : voyage à Redcar pour 22 élèves (1 ne vient pas). Une réunion sera prévue dès que nous aurons le programme.
- 22 juin : fête de l'école sur le thème des types de danses

- Un cycle natation est prévu en juin à Riom-ès-Montagnes et en juillet à Condat pour les CE et CM.
- 28-29 juin : projet de voyage d'une durée de 2 jours et une nuit au Pal et Paléopolis, avec les 37 GS CP CE1 CE2.

- Questions diverses

- En période hivernale, est-il possible de déneiger et saler la petite rue qui monte à l'école pour 8h00, afin d'éviter les chutes des enfants mais aussi celles des parents ? *Les employés de commune feront leur possible pour cette demande.*
- Dans les sanitaires si le savon pour se laver les mains n'est pas antibactérien , est-il possible de mettre des distributeurs de solution hydroalcoolique ? *Du savon anti-bactérien a été commandé.*
- Pour les Poux, est-ce que les équipes(enseignante et pédagogique), marquent dans les cahiers de liaison, un mot aux porteurs de poux afin de mieux cibler le problème? si ce n'est pas le cas peuvent-elles le faire? ; de plus est-ce que l'école peut organiser une campagne de sensibilisation avec l'aide d'une infirmière scolaire ? *Les enseignants n'ont pas le droit de stigmatiser un élève par rapport à la présence de poux. L'infirmière scolaire sera sollicitée selon ses disponibilités.*
- Les conseils d'école et les menus de la cantine , peuvent-ils être publiés sur le site sécurisé de l'école ? *Il n'y a plus de site sécurisé à l'école depuis 1 an donc pour les parents qui souhaitent les menus et compte-rendus de conseils d'école, veuillez donner votre adresse mail. La directrice vous enverra un mail avec les informations souhaitées.*
- Suite aux problèmes de harcèlement et violence au sein de l'école ; Est-il possible de faire une surveillance plus sérieuse pendant les récréations car il y a des endroits de la cour non surveillés afin d'éviter que des enfants ne sachant pas se défendre soient importunés ? *Il est difficile d'être derrière chaque élève dans la cour de récréation mais la surveillance sera optimisée.*
- Quand nous ramenons nos enfants à l'école à 13h05 est-il possible qu'ils ne restent pas derrière le portail à attendre jusqu'à 13h10 ? *Les dames de cantine veilleront à les faire rentrer à 13h05.*